

PLAN DE LA BANDE IARU RÉGION 1 430 - 440 MHz_{m.à.j.} F6ETI 28/11/2017

Statut de : **430 - 434 MHz** : (C) Attribution à titre **secondaire**, Les stations ne doivent pas causer de brouillage préjudiciable aux stations d'un service primaire

434 - 440 MHz : (B) Attribution à titre **primaire** en partage avec d'autres services

SEGMENT	Largeur bande maxi (-6dB)	MODE	FRÉQUENCE	USAGE - (Usages complémentaires français en italiques)
430.000 (d)	20 kHz	TOUS MODES	430.025-430.375	Sorties canaux relais (F/PA/ON) NBFM, Espacement 12,5 kHz, shift 1.6 MHz (f)
430.400-430.575			Canaux liens communication numériques (g) (j) - Entrées relais numériques F	
430.600-430.925			Canaux relais communications numériques (g) (j) (l)	
430.925-431.025			Canaux multi-modes(j) (k) (l)	
431.050-431.825			Entrées canaux relais (HB/DL/OE), Espacement 25 kHz, shift 7.6 MHz (f)	
431,975			431.625-431.975	Entrées canaux relais (F/PA/ON), Espacement 12,5 kHz, shift 1,6 MHz (p)
432.000	500 Hz	TÉLÉGRAPHIE (a)		E.M.E.
432,025				
432,025	500 Hz	TÉLÉGRAPHIE (a) MGM	432.032	Communications d'urgence CW
432,050			Centre de l'activité télégraphie	
432,082			Communications d'urgence CW (dégagement)	
432,100			PSK31	
432,100	2700 Hz	SSB/TÉLÉGRAPHIE/MGM	432.200	Centre de l'activité SSB
432,400			432.350	Centre de l'activité retour micro-ondes
432,400	500 Hz	TÉLÉGRAPHIE, MGM	432,370	Appel random FSK441
432,490				EXCLUSIF BALISES (b)
432,491				
432,493	500 Hz	EMGM		MGM Expérimentaux
432.500	12 kHz	TOUS MODES	432.500	Nouvelle fréquence APRS
			432,525	
			432,5375	Communications d'urgence
			432,550	
				Sorties transpondeurs linéaires (e) Entrées relais standard Région 1 Espacement 25 kHz, shift 2 MHz (Canaux 432,600 - 432,975 MHz)
433,000	12 kHz	FM Voix numérique Relais (p)	433,000-433,375	ENTRÉES RELAIS STANDARD RÉGION 1 Espacement 25 kHz, shift 1,6 MHz (Canaux 433,000 - 433,375 MHz)
433,375				
433,400	12 kHz	FM Voix numérique (f) (o)	433.400	SSTV (FM/AFSK)
433,450			Appel Voix numérique	
433,500			Appel FM (Mobiles) Canaux simplex, espacement 25 kHz (Canaux 433,400 - 433,575 MHz)	
433,575				
433,600	20 kHz	TOUS MODES	433.625-433.775	Canaux communications numériques(g) (h) (i)(2.6.1.)
434,000			434.000	Fréquence centrale expérimentations numériques définies en note m
434,000	12 kHz (c)	Tous modes et ATV (c)	434.450-434.475	Canaux communications numériques (by exception !!) (i)
434,594				
434,594	12 kHz (c)	TOUS MODES ATV (c) & FM		SORTIES RELAIS (système Région 1) Espacement 25 kHz, shift 1.6 MHz Canaux 434.600-434.975MHz
434,981				Canaux d'entrée relais en U.K.
435,000				
438,000	20 kHz (c)	ATV (c) & SERVICE AMATEUR PAR SATELLITE SATELLITE		
438,000	20 kHz (c)	ATV (c) & SUB-RÉGIONAL (plans de bande nationaux) (d)	438.025-438.175	Canaux communications numériques (g)
			438.025-438.525	Communications numériques (2.6.1.)
			438.200-438.525	Canaux relais communications numériques (g) (j) (l)
			438.550-438.625	Multi-modes (j) (k) (l)
			438.650-439.425	Canaux sorties relais (HB/DL/OE), espacement 25 kHz, shift 7.6 MHz (f)(p)
			439.800-439.975	Canaux liens communications numériques (g) (j) (2.6.2.)(B) - Sorties relais numériques F (Shift 9,4 MHz)
440,000				

NOTES SUR LE PLAN DE LA BANDE 430 - 440 MHz

1. NOTES SUR LE PLAN DE LA BANDE

Les annotations suivantes font partie du plan de bande officiellement adopté par l'IARU Région 1, et toutes les sociétés membres devraient fortement promouvoir l'adhésion aux recommandations faites dans ces annotations.

a) En Europe il ne sera pas alloué de canaux d'entrée ou de sortie de relais FM entre 432.000 et 432,600 MHz. Depuis le 1-1-2004 ces fréquences sont comprises entre 432.000 et 432.600 MHz)

b) Les canaux téléphonie FM et relais sont spécifiés dans le chapitre 8.8.4 du VHF managers handbook.

c) Les sorties de relais ATV ne sont pas autorisés dans la bandes 435 MHz (Varna 2014), Recommandations générales relatives à l'utilisation des répéteurs TV (Varna 2014, HB 7.00, paragraphe 2.8)

Dans toutes les bandes où existent des problèmes sérieux de cohabitation, les sorties de répéteurs TV doivent minimiser leurs émissions pour réduire les risques d'interférences.

En particulier les balises continues ou les mires de test constituent un problème et il est demandé de procéder à leur mise hors service et de préférer l'utilisation de transmissions de courtes durées ou d'émission à la demande.

Les notes de bas de page sont disponibles sur le site du REF <https://www.r-e-f.org/>

dans la partie « TRAFIC » puis « Plan des bandes » <https://thf.r-e-f.org/index.htm>